



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Concurrence déloyale et situation économique des pêcheurs normands

Question orale n° 265

Texte de la question

M. Patrice Martin attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur la situation préoccupante des pêcheurs normands. Malgré un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros, la filière halieutique dans l'ensemble du territoire est fragilisée par une concurrence jugée déloyale, notamment par les chalutiers néerlandais et britanniques sur la côte normande. En outre, la flotte nationale souffre d'un déséquilibre criant. Au port de Dieppe, les pêcheurs sont contraints de rejeter jusqu'à 80 000 euros de poisson par an et par bateau, une situation insoutenable. Alors que des règles strictes pèsent sur eux, l'absence de contrôles rigoureux chez certains voisins accentue ces inégalités, le Brexit amplifiant la crise. Face à ces menaces dans les ports normands, il demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour rétablir une concurrence équitable et garantir la pérennité de la filière.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Martin](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 265

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 mars 2025